

# Centre universitaire de formation en environnement et développement durable



# Maîtrise en environnement (M. Env.)

Recherche interdisciplinaire (661-000)

### **PARTICULARITÉS DE CE CHEMINEMENT**

La maîtrise en environnement de type recherche est un programme interdisciplinaire qui vise à former des professionnelles et professionnels de recherche en environnement ou développement durable. Ces personnes contribuent à influencer les actions et à instaurer des changements durables au sein de la société et des organisations.

### **PROFIL DES ÉTUDES : 45 CRÉDITS**

Les activités de recherche peuvent être réalisées sur les campus de Sherbrooke et de Longueuil\* (régime régulier). L'entrée à ce cheminement est possible à l'automne. La séquence de formation ci-dessous est présentée à titre d'exemple.

\*Une approbation du CUFE et de la direction de recherche sont nécessaires pour le campus de Lonqueuil. La séquence de formation peut différer.

### **ADMISSION À CE CHEMINEMENT**

Premièrement, le CUFE doit déterminer l'admissibilité à la maîtrise en environnement des candidates et des candidats. Pour ce faire, les personnes intéressées par ce cheminement sont invitées à suivre la procédure de demande d'admission

(www.usherbrooke.ca/admission/da).

Lorsque le dossier est jugé admissible, la candidate ou le candidat doit communiquer avec la coordonnatrice de programme afin que celle-ci puisse l'accompagner dans ses démarches pour trouver un sujet et une direction de recherche. La direction sera composée d'une professeure ou d'un professeur de l'Université de Sherbrooke et, au besoin, d'un autre membre habilité qui agira à titre de codirectrice ou codirecteur et dont l'expertise permettra d'assurer le traitement interdisciplinaire de la problématique de recherche.

Un <u>répertoire de recherche en environnement et développement</u> <u>durable</u> est disponible. La coordonnatrice du programme pourra accompagner les candidats dans leurs démarches.

L'admission officielle au cheminement à visée de recherche se fera lorsque le CUFE ainsi que la direction de recherche auront approuvé le projet de mémoire.

### Exemple de séquence pour une entrée à l'automne et un régime régulier

	PREMIÈRE ANNÉE		
Automne	Hiver	Été	
Fin août à décembre	Janvier à fin avril	Mai à août	
ENV829	ENV862 <sup>1</sup>	Poursuite de	
ENV857		ENV862	
ENV866	Cours à option en	Cours à option en	
	environnement	environnement	
Scolarité à temps complet			

DEUXIÈME ANNÉE				
Automne	Hiver	Été		
Fin août à décembre	Janvier à fin avril	Mai à août		
Poursuite ENV862 Cours à option en environnement	ENV 865 <sup>2</sup>	Poursuite de la rédaction		
Rédaction à temps complet				

L'inscription à l'activité ENV862 Activités de recherche n'est possible que lorsque les activités ENV 857 Projet de recherche en environnement et ENV 866 Démarche de recherche interdisciplinaire sont complétées.

Au niveau administratif, l'étudiante ou l'étudiant fait trois trimestres de scolarité à temps complet (15 crédits) pour ensuite être considéré en rédaction, et ce, peu importe la séquence de ses cours à option. Les <u>coûts des études</u> varient en fonction du régime d'inscription.

Dernière mise à jour : 2024-03-21

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L'inscription à l'activité ENV865 Mémoire de recherche n'est possible que lorsque l'activité ENV 862 est complétée.

## **ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES (45 CRÉDITS)**

### Activités pédagogiques obligatoires (33 crédits)

ENV829	Enjeux complexes en environnement (7 cr.)
ENV857	Projet de recherche en environnement (3 cr.)

ENV862 <u>Activités de recherche</u> (8 cr.)

ENV865 <u>Mémoire</u> (12 cr.)

ENV866 <u>Démarche de recherche interdisciplinaire en</u>

environnement (3 cr.)

### Activités pédagogiques à option\* (12 crédits)

# Deux ou trois activités choisies parmi les suivantes (6 à 9 crédits)

ENV712	Systèmes de gestion environnementale (3 cr.)
ENV828	Les conflits environnementaux et leurs enjeux (3 cr.)
ENV834	Gouvernance et changement en contexte de transition
	socioécologique (3 cr.)
ENV835	Approches participatives en environnement (3 cr.)
ENV841	Droit de l'environnement (3 cr.)
ENV842	Conservation et restauration des milieux naturels (3 cr.)
ENV843	Économie socioécologique et solidaire (3 cr.)
ENV844	Gestion intégrée des ressources naturelles (3 cr.)
ENV845	Gestion de l'eau (3 cr.)
ENV846	Inventaire de GES et décarbonation (3 cr.)
ENV847	Adaptation aux changements climatiques (3 cr.)
ENV848	<u>Urbanisation et transition écologique</u> (3 cr.)
ENV849	Économie circulaire (3 cr.)
ENV850	Durabilité et responsabilité sociétale
	des organisations (3 cr.)

### Une ou deux activités interdisciplinaires (3 à 6 crédits)

ENV864 Séminaire de lecture dirigée (3 cr.)

#### ET/OU

Une ou deux activités pédagogiques de 2e cycle de trois crédits, sous réserve de l'approbation de la direction du CUFE, qui permettront à l'étudiante ou à l'étudiant de compléter sa formation interdisciplinaire dans un domaine pertinent et en lien avec le projet de recherche.

La directrice ou le directeur de recherche ainsi que le CUFE doivent approuver le choix de cours de l'étudiante ou de l'étudiant préalablement à son inscription officielle.

### **PROJET DE RECHERCHE**

Dans le cadre de l'activité ENV857 Projet de recherche en environnement, l'étudiante ou l'étudiant, sous la supervision de sa direction de recherche, doit définir les bases de son projet de recherche interdisciplinaire en environnement. Cette activité se termine par une présentation orale devant assistance. Les membres du jury (direction de recherche et évaluateur interne) doivent compléter la grille d'évaluation de cette activité et l'acheminer à la coordonnatrice de programme au CUFE. L'activité doit être finalisée dans un délai maximal de deux trimestres.

De plus, c'est lors de cette activité que les modalités d'encadrement peuvent être précisées (ex. : direction conjointe, codirection).



Dernière mise à jour : 2024-03-21

<sup>\*</sup> Les étudiantes et étudiants font un choix parmi toutes ces activités, mais uniquement celles qui obtiennent suffisamment d'inscriptions seront à l'horaire.

### DÉMARCHE DE RECHERHE INTERDISCIPLINAIRE

Dans le cadre de l'activité <u>ENV866 Démarche de recherche interdisciplinaire en environnement</u>, l'étudiante ou l'étudiant doit s'initier aux approches et aux méthodologies de recherche dans les disciplines concernées par le projet de recherche interdisciplinaire.

Au besoin, et sous réserve de l'approbation de la direction du CUFE, cette activité peut être remplacée par toute autre activité pédagogique de méthodologie de recherche de 2<sup>e</sup> cycle de trois crédits dans un domaine pertinent et en lien avec le projet.



## **ACTIVITÉS DE RECHERCHE**

Tout en complétant les activités pédagogiques à option prévues à son parcours, l'étudiante ou l'étudiant réalise ses activités de recherche, dans le cadre du cours <u>ENV862 Activités de recherche</u>. À la fin de cette activité, l'étudiante ou étudiant doit présenter ses résultats préliminaires à sa direction de recherche; la présentation des résultats peut prendre plusieurs formes, à déterminer par la direction de recherche (ex. : articles, rapport).

### MÉMOIRE DE RECHERCHE ET SOUTENANCE

Tout en complétant les activités pédagogiques à option, l'étudiante ou l'étudiant rédige son mémoire de recherche selon le *Protocole de présentation des travaux écrits du CUFE*.

Le mémoire soumis pour dépôt initial est évalué par un comité d'évaluation et remis à l'étudiante ou à l'étudiant pour correction (majeure ou mineure). Lorsque le mémoire est accepté, la tenue de la soutenance publique est autorisée. La soutenance est évaluée par un jury. L'étape du dépôt final peut s'amorcer après que l'étudiante ou l'étudiant ait soutenu son mémoire avec succès et procédé, le cas échéant, aux modifications demandées et ce, à la satisfaction de sa direction de recherche et dans les délais prescrits.

# RÉUSSITE DES COURS ET POURSUITE DES ÉTUDES

**Pour un cours** la note finale est traduite en cote (lettre) et sa réussite nécessite une cote minimale de D.

**Afin d'être autorisé à poursuivre ses études** au trimestre suivant, l'étudiante ou l'étudiant doit obtenir et maintenir, à partir de 9 crédits, une moyenne minimale cumulative de B-, soit une valeur de 2,7/4,3, comme mentionné à l'article 3.1.3.5 du Règlement des études.

Aucune mesure compensatoire ou mesure de rattrapage n'est permise.

#### **PERSONNES-RESSOURCES**

Centre universitaire de formation environnement et développement durable (CUFE)

Karine Vézina, coordonnatrice

Karine.R. Vezina@USherbrooke.ca | Téléphone: 819 821-7933

Judith Vien, responsable des admissions

Judith.Vien@USherbrooke.ca | Téléphone : 819 821-7933



Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

www.facebook.com/environnement.USherbrooke